

# Cercle Des Arts Plastiques des Monédières

Siège Social Mairie 19470 Le Lonzac - [capm.lonzac19@gmail.com](mailto:capm.lonzac19@gmail.com)

## STAGES PRINTEMPS 2017 EN CORRÈZE

MICHEL BORDAS

PASTELLISTE

DIMANCHE 14 MAI, LUNDI 15 MAI, MARDI 16 MAI

9H30-12H30 ET 14H00-17H

Tous les thèmes peuvent être abordés (paysage, nature morte, portrait,...). Les stagiaires apportent les photos de ce qu'ils veulent réaliser. Possibilité d'aller aussi en extérieur.

### FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM		PRÉNOM	
RUE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE			
MAIL			
DÉBUTANT <input type="checkbox"/>		MOYEN <input type="checkbox"/>	CONFIRMÉ <input type="checkbox"/>

La journée de stage est à 50 euros par jour, payable par avance au plus tard au début de la période de stage. Le CAPM a prévu un hébergement au prix de 47 euros la nuitée, petit déjeuner compris. Fiche d'inscription à retourner à :  
CAPM chez Monique Brizard 10 lot communal 19170 St Hilaire les Courbes

Je souhaite aborder le thème  Paysage  Portrait  Animalier  Sans préférence

Je souhaite participer au stage de 3 jours avec Michel Bordas

- avec hébergement :  2 nuits  3 nuits
- sans hébergement

Je souhaite seulement participer aux journées que je coche ici

- Dimanche 14 mai 2017
- Lundi 15 mai 2017
- Mardi 16 mai 2017

Dans tous les cas, je verse un acompte de 50 euros, ci joint, à l'ordre du CAPM, pour retenir mon stage quelque soit sa durée.

Je prends note que je dois apporter du matériel, voir liste jointe

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les termes

Fait à .....le ..... signature :

# Règlement Intérieur

ASSOCIATION « CERCLE DES ARTS PLASTIQUES DES MONÉDIÈRES »

## 1. DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCUEIL ET À L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS:

### A. PUBLIC ACCUEILLI, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS :

#### 1. Le public accueilli :

Le CAPM organise un accueil dans ses locaux mis à dispositions par la Mairie de Saint Ybard et y propose des activités pour tous.

Le respect et la liberté de conscience de chacun est impératif.

#### 1. Les objectifs :

Les objectifs principaux sont de favoriser l'apprentissage et le développement des qualités artistiques dans la technique présentée

#### 1. Les activités pratiquées :

Le CAPM est un association organisatrice de manifestations artistiques, ouvertes à tous.

Activités culturelles : peinture, sculpture, essentiellement, sachant que d'autres activités culturelles peuvent s'y rattacher.

### B. RENSEIGNEMENTS :

L'ensemble des renseignements concernant le CAPM figurent actuellement sur la page internet <https://www.facebook.com/CAPM19> ( le site du CAPM étant en reconstruction sera disponible au printemps 2017).

Le CAPM débute ses stages pour la saison 2017 le 14 mai jusqu'au 16 mai. Les horaires des cours sont, dans la mesure du possible, communiqués lors de l'inscription.

Les permanences assurées par le comité directeur sont affichées dans la salle d'exposition de St Ybard dès le 13 mai.

Contacts :

Sylvie Coulaud, Présidente, [capm.lonzac19@gmail.com](mailto:capm.lonzac19@gmail.com) 0666869802

Monique Brizard, secrétaire

Adresse siège social :

Mairie 19470 Le Lonzac

Adresse correspondance pour les stages uniquement :

CAPM chez Monique Brizard 10 lot communal 19170 St Hilaire les Courbes

### C. LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT :

En cas d'absence ou maladie du maître de stage, le comité directeur mettra tout en œuvre pour avertir l'élève avant le début des cours : soit par e-mail, soit par sms soit par note d'information sur le panneau d'affichage à l'entrée des locaux. Il est à noter que les stages seront en public, puisque délivrés dans la salle d'exposition ou en plein air.

Il est important de respecter les horaires de cours, les retards ou absence dus aux élèves ne seront pas rattrapés. Le maître de stage s'engage à respecter les horaires, nous demandons la même ponctualité aux stagiaires. Tout manquement à cette clause peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive sur décision du maître de stage et du comité directeur.

Il est, bien évidemment, demandé aux personnes utilisant l'espace du stage, d'une part, de la laisser dans l'état où elle aura été trouvée et de veiller à ce qu'aucune dégradation du mobilier et accessoires soit commise et, d'autre part, de respecter le public visitant l'exposition. Cette salle est accessible tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

### D. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

9 places sont disponibles pour ces inscriptions. Nous prendrons en priorité dans l'ordre d'arrivée des fiches d'inscriptions accompagnées de l'acompte demandé et éventuellement du paiement du matériel mis à disposition.

L'adhésion à l'association est facultative, celle - ci entraîne l'acceptation du règlement de l'association, joint à l'adhésion.

Une fiche d'inscription devra être remplie et signée.

L'inscription est réputée définitive uniquement à la réception du règlement intégral concernant la cotisation et le montant de l'activité accompagné de la fiche d'inscription signée et remplie.

En cas de non observation d'une de ces conditions, le CAPM n'a aucune obligation de retenir l'inscription de l'élève.

En effet, le règlement des stages se fera lors de l'inscription.

Afin de faciliter le paiement des cours, il est proposé aux adhérents de les régler en établissant un ou plusieurs chèques (maximum 3) datés du jour de l'inscription. Ceci n'ouvre aucun droit à une demande de non encaissement d'un ou plusieurs chèques.

Les chèques sont remis lors de l'inscription accompagnés de la fiche dûment remplie et signée. Ils seront encaissés dans le courant de l'année des stages en cours.

Il ne sera, en aucun cas, procéder au remboursement des cours en cas d'absence ou d'interruption définitive de la part de l'élève pendant la durée du stage.

En cas d'annulation de l'inscription avant le début du stage et si l'adhérent en informe le CAPM deux semaines, au minimum, avant le début des cours (au plus tard le 30 avril 2017) l'acompte sera remboursé.

### E. TARIFS :

- 50 euros la journée de stage à l'ordre du CAPM.
- 47 euros d'hébergement en chambre d'hôtes (petit déjeuner compris)

Auberge de la Vézère Pont de Vernejoux - 19450 Chamboulive 05 55 73 06 94 (veuillez leur confirmer votre date d'arrivée et votre date de départ)

- 15 euros l'adhésion à l'association (facultative)

### 2. DISPOSITIONS RELATIVES À LA TENUE ET À L'HYGIÈNE :

Une tenue décente est exigée et une attitude correcte est de rigueur. Toute personne ne satisfaisant pas à ces conditions sera exclue sans pouvoir prétendre à un remboursement.

L'accès aux activités développées par le CAPM est interdit aux personnes en état de malpropreté évidente, portant des signes de maladie contagieuse ou se présentant dans un état laissant présager l'absorption de produits toxiques (alcool, drogue, etc ...)

Aucun animal n'est accepté à l'intérieur des locaux même tenu en laisse.

Tout comportement dangereux, irrespectueux ou indécent pourra faire l'objet d'une exclusion immédiate.

### 3. DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Il est interdit d'apporter des objets dangereux.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

### 4. DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESPONSABILITÉS :

Le maître de stage pourra interdire, sans appel, toute action qu'il jugera dangereuse pour les stagiaires ou pour autrui.

En cas de dégradation du matériel ou des locaux, les stagiaires seront tenus de réparer ou de rembourser les dégâts occasionnés.

Le CAPM décline toute responsabilité en cas de dégradation, perte ou vol de matériel personnel apporté par les stagiaires.

### 5. SANCTIONS :

Le non-respect du règlement entraînera l'exclusion temporaire voir définitive. En cas d'exclusion avant qu'une activité payante n'ait été pratiquée, celle-ci ne sera pas remboursée.

L'exclusion entraîne l'interdiction de fréquenter le local et de participer aux activités ordinaires et particulières.

Les membres du comité directeur, le professeur, les stagiaires, les représentants légaux, chacun en ce qui les concerne, sont chargés de l'exécution du présent règlement.

## Liste du matériel :

Un carton à dessin, 4 pinces ou du ruban kraft gommé pour fixer la feuille sur la planche à dessin, 2 à 3 feuilles Pastel Card\* 65 x 50 cm (Couleur Terre d'Ombre, Terre de Sienne Brûlée, Brun Van Dyck,...) ou un bloc de pastel card 30x40, une boîte de 25 pastels secs Girault\* , des crayons pastel (au moins un blanc), une gomme mie de pain, un chiffon, quelques feuilles de papier cristal pour protéger vos oeuvres...

Ne pas oublier d'apporter les photographies à partir desquelles vous travaillerez...

\* Bien-sûr, d'autres papiers peuvent être utilisés dans des formats différents et des pastels d'autres marques peuvent être également utilisés.